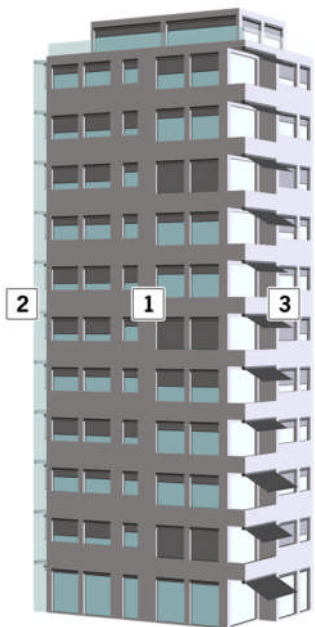


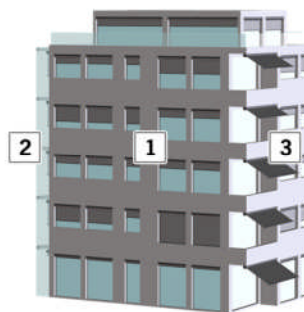
## Normes de protection incendie 2017 pour produits de protection solaire

### Exigences AEAI selon son champs d'application

**Bâtiments élevés > 30 m**



**Bâtiments <= 30 m**



#### Classe de réaction au feu

- 1 Façade : RF1 / VKF 6q.3 (non inflammable)
- 2 Double façade : RF1 / VKF 6q.3 (non inflammable)
- 3 Balcons / terrasses : RF1 / VKF 6q.3\* (non-inflammable)

\* Les dispositifs d'ombrage textiles, pivotants, sont admis en RF2 / VKF 5.2

\*\* Les dispositifs d'ombrage textiles de <= 0.6 mm sont admis

\*\*\* Avec des mesures supplémentaires (p. ex. installation d'extincteurs) les dispositifs d'ombrage en matériaux de la classe RF3 (cr) ou les dispositifs d'ombrage textiles de <= 0.6 mm sont possibles.

#### Classe de réaction au feu

- 1 Façade : RF2 (cr) / VKF 5.1\*\*
- 2 Double façade : RF2 / VKF 5.2 \*\*\*
- 3 Balcons / terrasses : RF2 (cr) / VKF 5.1\*\*

Les exceptions sont à examiner en accord avec les autorités de la protection incendie.

### Classification des produits en matière de protection incendie

Groupes de produits	Stores à lamelles Volets roulants Contrevents	Stores toiles Stores bannes
Matériaux	Aluminium	Tissus
Classement CH selon leur réaction au feu d'après l'AEAI	RF1	RF1 à RF3 (cr) *
Indice d'incendie CH d'après l'AEAI	6q.3	6q.3 à 3.1 *

\* Les classifications des produits et tissus utilisés doivent être relevés dans la documentation du fabricant. Voir aussi [www.preaver.ch](http://www.preaver.ch).

## Catégories de réaction au feu selon l'AEAI

Groupes classés selon leur réaction au feu	Réaction du matériau
RF1 RF1 (cr)	pas de contribution au feu
RF2 RF2 (cr)	faible contribution au feu
RF3 RF3 (cr)	contribution au feu admissible
RF4 RF4 (cr)	contribution au feu inadmissible

### Classification selon le système de l'AEAI

Groupe classé selon sa réaction au feu	Réaction critique	Classification selon le système de l'AEAI (BKZ)
RF1		6.3 6q,3
RF2		5 (200 °C).3 5.3 5 (200 °C).2 5.2
	cr	5 (200 °C).1 5.1
RF3		4.3 4.2
	cr	4.1
RF4	cr	3.3
		3.2
		3.1
non admis comme matériau		2.3 2.2 2.1 1.3 1.2 1.1

### Classification selon les normes européennes

Groupe classé selon sa réaction au feu	Réaction critique	Classification selon la norme européenne EN 13501
RF1		A1 A2-s1,d0
RF2		A2-s1,d1 A2-s2,d0 A2-s2,d1 B-s1,d0 B-s1,d1 B-s2,d0 B-s2,d1 C-s1,d0 C-s1,d1 C-s2,d0 C-s2,d1
	cr	A2-s1,d2 A2-s2,d2 A2-s3,d0 A2-s3,d1 A2-s3,d2 B-s1,d2 B-s2,d2 B-s3,d0 B-s3,d1 B-s3,d2 C-s1,d2 C-s2,d2 C-s3,d0 C-s3,d1 C-s3,d2
RF3		D-s1,d0 D-s1,d1 D-s2,d0 D-s2,d1
	cr	D-s1,d2 D-s2,d2 D-s3,d0 D-s3,d1 D-s3,d2 E E-d2
RF4		-
non admis comme matériau		F

RFx = Réaction au feu

cr = comportement critique  
matériau à réaction critique  
concernant la formation de gouttelettes ou  
particules enflammées /  
la corrosivité en cas d'incendie